

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaines de  
compétences par thèmes

Sous matière :  
Enseignement

**OBJET :  
CHANGEMENT  
D'HORAIRES DES  
ECOLES JEAN  
MOULIN  
MATERNELLE ET  
ELEMENTAIRE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 03.07.2020

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 03.07.2020

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU **21 JUL. 2020**

Séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2020,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, PERLES Bruno, PINEL Jean-Louis, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, CABANIE Didier,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,  
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,  
Mme SANTINI Delphine donne procuration à Mme BOURREL Marie-Claude,  
Mme GRANIER Présillia donne procuration à Mme GIRAL Hélène,  
Mme GAIANI Audrey donne procuration à M. PERLES Bruno,

**Absents** : Néant

**Secrétaire** : Mme CHABERT Sabine

Suite aux conseils d'écoles des établissements Jean Moulin maternelle et Jean Moulin élémentaire, et afin d'harmoniser les horaires sur toute la semaine, il est proposé de modifier les horaires de ces deux établissements le mercredi.

A ce jour, les écoles ouvrent leurs portes de 9h00 à 12h00, la proposition porte sur une modification permettant les horaires de 8h30 à 11h30.

Les parents de l'école élémentaire ont été consultés, la consultation a validé les nouveaux horaires.

La consultation des parents des deux écoles a donné le résultat suivant :

- 234/367 pour 8h30/11h30
- 189/367 pour 9h/12h

A la suite de cette consultation les représentants aux Conseils d'école ont voté comme suit :

	Passage de 8h30 à 11h30	Maintien de 9h00 à 12h00	Abstention
Ecole Jean Moulin maternelle	3	2	2
Ecole Jean Moulin élémentaire	11	6	2
TOTAL	14	8	4

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver la modification des horaires comme défini ci-dessus.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** le changement d'horaires du mercredi matin pour les écoles Jean Moulin maternelle et élémentaire.

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.  
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 10 juillet 2020.



Le Maire,

Patrick MAUGARD